



Perdu dans une situation compliquer

Par **perdu**, le **14/09/2009** à **02:45**

Bonjour,rnje suis marié ça fait 1 ans la et c'est ma femme qui ma fait rentré ici en france mais il a eu un nouveau petit copin et elle me trompe rnje sais pa quoi fair maintenant est ce que je prend un avocat ou bien je porte plainte de trompé son mari a la préfecture ou je fait quoi rnmerci beaucoup

Par **punj**, le **14/09/2009** à **08:20**

bonjour,rnrnje suis désolé pour votre situation. Si j'ai bien compris votre femme est de nationalité française. Je suppose que normalement si vous portez plainte il se passera rien.rnSi elle vous trompe ça veut dire elle vous aime plus ou elle veut vous quitter. Dans le pire des cas, il va y avoir une rupture de vie commune et vous ne pourriez pas faire renouveler votre titre de séjour, résultat; vous serez obligé de quitter le territoire français.rnrnvous pouvez tout de même prendre un conseil d'un avocat.rncordialement